

## ÉDITO



Chères Champagnardes,  
chers Champagnards,

L'hiver s'installe doucement, apportant avec lui ses paysages givrés et l'ambiance chaleureuse des fêtes de fin d'année.

Ce passage vers la saison froide est l'occasion pour nous de partager avec vous, dans ce numéro de l'Écho Champagnard, quelques actualités de notre commune.

Tout d'abord, c'est avec une grande satisfaction que nous avons inauguré en octobre dernier les travaux de **rénovation de la chaufferie des 4 Vents**. Ces travaux de conversion vers le bois énergie marquent une étape importante pour améliorer le confort des usagers tout en optimisant la performance énergétique et économique de notre infrastructure. Ces améliorations concrètes, sur lesquelles nous reviendrons plus en détail dans un prochain numéro, témoignent de notre engagement à

avancer pas à pas, au long cours, vers la modernisation de l'espace des 4 Vents, cet équipement central de la vie du village.

En parallèle, la commune souhaite poursuivre son engagement pour le bien-être et la sécurité de toutes et de tous. Nous lançons, en lien avec le cabinet Archipel Urbain, un **diagnostic local de sécurité** (voir ci-dessous). Nous comptons sur votre implication pour construire collectivement des actions pour un cadre de vie toujours plus serein et plus sûr.

Toujours dans une démarche de solidarité, nous avons également le plaisir de vous annoncer le lancement d'une **offre de mutuelle communale** avec la mutuelle Entrenous. Cette initiative a pour objectif de permettre à tout un chacun, et en particulier aux plus vulnérables (jeunes retraités, travailleurs indépendants, etc.), d'accéder à une couverture santé à des tarifs avantageux. Si la convention qui lie la commune à la mutuelle Entrenous sera active dès le 1er décembre, la première réunion d'information aura lieu le

14 janvier prochain avant la mise en place des permanences en mairie dès les jours suivants.

Enfin, alors que l'année touche à sa fin, nous souhaitons de tout cœur que cette période des fêtes soit synonyme de moments partagés et de bonheur en famille ou entre amis. Que cette fin d'année soit pour vous tous l'occasion, de profiter des festivités de fin d'année proposée à Champagnier, de vous ressourcer et de vous projeter vers 2025 avec enthousiasme et sérénité.

Je vous adresse, au nom du conseil municipal, mes meilleurs vœux pour les fêtes de fin d'année et vous donnons rendez-vous dès janvier pour continuer à avancer ensemble au service de notre belle commune !

Florent CHOLÂT  
Maire de Champagnier  
Conseiller métropolitain délégué

## DIAGNOSTIC LOCAL DE SÉCURITÉ

Cela a été annoncé lors de la séance du 14 octobre du conseil municipal : la commune engage la réalisation d'un diagnostic local de sécurité.

C'est un fait, si les actes de délinquance et d'incivilités évoluent dans l'agglomération grenobloise, notre village ne fait malheureusement pas exception.

Pour mieux comprendre les problématiques spécifiques rencontrées par notre village et mettre en place des actions concrètes en faveur de la sécurité des Champagnards, cette démarche doit réunir les forces de l'ordre, les élus et les habitants, afin de progresser ensemble.

Pour réaliser ce diagnostic local de sécurité, la commune s'est attaché les services du cabinet grenoblois **Archipel urbain** afin d'analyser les données statistiques, animer

les temps de concertation et formuler les propositions opérationnelles en lien avec l'ensemble des acteurs impliqués.

Dans ce cadre, après la phase d'analyse statistique en cours, vous serez amenés à participer, à vous exprimer dans cette démarche dès les premières semaines de l'année 2025 pour mieux identifier vos attentes en matière de sécurité, de prévention et de bien-vivre ensemble sur le territoire de la commune.

Les dates seront annoncées dans les prochaines semaines sur les différents moyens de communication de la commune. Si vous souhaitez recevoir directement les informations par mail n'hésitez pas à vous signaler par téléphone ou par mail à [mairie@champagnier.fr](mailto:mairie@champagnier.fr)





## CONSEIL MUNICIPAL

Les procès-verbaux, délibérations ainsi que les enregistrements vidéos des conseils municipaux sont consultables sur le site internet de la commune [www.champagnier.fr](http://www.champagnier.fr)



## SMS FRAUDULEUX

« Je viens de recevoir un SMS pour me dire que la commune donne des aides pour des panneaux solaires, c'est normal ? »

Si vous avez reçu ce type de message, il s'agit d'un SMS frauduleux, la commune ne vous enverra jamais ce type de SMS.

### Que faire si vous avez reçu ce type de SMS ?

(Source : Commission nationale de l'informatique et des libertés)

Vous avez plusieurs possibilités pour lutter contre la réception de spams par SMS ou MMS :

#### ➤ Agir directement auprès de l'émetteur de SMS ou MMS abusif :

Pour ne plus recevoir de SMS ou MMS de la part d'une société, envoyez le mot STOP par SMS au numéro

expéditeur du message. L'expéditeur doit alors confirmer qu'il a pris en compte la demande et supprimer vos coordonnées de ses fichiers.

Pour obtenir les coordonnées du service client de l'expéditeur, envoyez le mot CONTACT par SMS au numéro expéditeur du message : vous devez recevoir en retour les coordonnées de la société (RCS, dénomination sociale, service client).

#### ➤ Signaler le message abusif au 33700

Ce service est ouvert aux clients de tous les opérateurs, et gratuit pour ceux de Bouygues Télécom, Orange France et SFR.

Lorsque vous recevez un spam par SMS, transférez-le au numéro 33700, sans commentaires. Vous recevrez alors un message du 33700 vous invitant à compléter un signalement. Les opérateurs mèneront ensuite des actions auprès des sociétés concernées.

#### ➤ Vous pouvez également :

➤ adresser une plainte à la CNIL si vous avez pu identifier l'expéditeur des messages que vous avez reçus ; déposer une plainte pénale auprès des services de police, de gendarmerie ou du procureur de la République.

PS : si au final c'est l'installation de panneaux solaires qui vous intéresse, le bon contact c'est l'Agence Locale de l'Energie et du Climat, votre partenaire public en économies d'énergie, qui pourra vous accompagner pas-à-pas dans votre projet : <https://www.alectgrenoble.org/11235-l-energie-solaire.htm> 😊

## CIRQUE DE GUIGNOL INSTALLÉ AUX 4 VENTS

Contrairement à ce qui a pu se passer à ÉCHIROLLES début octobre avec le cirque *Medrano* et qui a été relayé dans la presse locale, l'installation à Champagnier de la compagnie *Cornero - Théâtre Guignol et ses amis* - était, elle, bien autorisée.

En France l'installation des activités circassiennes et foraines est sous-tendu par l'application de plusieurs principes juridiques essentiels à maîtriser :

D'abord le droit national basé sur différentes jurisprudences et instructions ministérielles qui indique qu'une commune ne peut valablement pas exclure toutes activités circassiennes et foraines de son territoire. *La commune peut refuser l'installation d'un cirque, mais pas des cirques.*

Ensuite l'obligation faite aux conseils municipaux de régler les conditions d'installations (tarif, localisation) de ce type d'activités sur son territoire. *A savoir qu'à Champagnier la délibération DEL2023\_018 du 27 mars 2023 prévoit, pour des raisons de sécurité, que l'installation du chapiteau est restreinte au rond en stabilisé au cœur de l'espace des 4 vents.*

Enfin, le pouvoir de police du maire au sens de l'article L2212-2 du code général des collectivités territoriales qui a pour objet d'assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publiques. *De ce fait l'autorisation d'installation engage directement la responsabilité du maire.*

Dans cette logique, l'installation, du 14 au 16 octobre, de la *Cie Cornero - Théâtre Guignol et ses amis* a été autorisée par M. le Maire via l'arrêté ARR2024\_046 en l'échange d'une redevance de 10€/jours d'occupation, comme prévu par le conseil municipal, et après s'être assuré que les conditions de sécurité et salubrité étaient belles et biens réunies.





## DIFFUSION VIDÉO DU CONSEIL MUNICIPAL

Depuis début 2021, les conseils municipaux de la commune de CHAMPAGNIER sont, en plus d'être ouverts à toutes et à tous, accessibles en streaming vidéo en direct et en différé.

Cette mesure qui permet une transparence accrue des débats et décisions du conseil municipal rencontre aujourd'hui un succès certain puisque ces vidéos sont visionnées en moyenne par 60 à 80 personnes.

L'ensemble des vidéos des conseils municipaux est disponible sur le site internet de la commune : <https://www.champagnier.fr/mairie/videos-des-conseils-municipaux>

### Mais au fait comment ça marche ?

En 2021, la rediffusion du conseil municipal sur YouTube était directement générée par le système de visio-conférence *Starleaf*.

Cette solution était d'autant plus pertinente que de fin 2020 à juillet 2022 l'état d'urgence sanitaire lié à la crise COVID-19 permettait aux conseillers municipaux d'assister aux séances en visioconférence.

Le coût de cette solution, qu'il faut relativiser du fait des usages pour les services municipaux en dehors des séances du conseil municipal, était d'environ 1500 €/an en frais de fonctionnement.



Durant l'été 2022 la société britannique *Starleaf* a brutalement stoppé son activité laissant la commune, comme de nombreuses autres de l'agglomération, sans solution technique pour assurer leurs visioconférences.

Si pour les visioconférences la commune s'est tournée vers la solution *Microsoft Teams*, pour un coût en frais de fonctionnement d'environ 200€/an, la diffusion des vidéos du conseil municipal s'est elle tournée vers une autre technologie.

Depuis la séance du 21 octobre 2022, la diffusion vidéo du conseil municipal est réalisée via le logiciel *Open Broadcaster Software - OBS studio* - qui est un logiciel libre et entièrement gratuit.

Ainsi moyennant l'investissement matériel dans le rachat de caméras reconditionnées, d'un *speakerphone*, d'un ordinateur dédié et de menus travaux, la salle du conseil est aujourd'hui équipée pour la diffusion vidéo des séances du conseil municipal mais aussi pour la réalisation de réunions ou commissions en visioconférence.

L'installation et la programmation du logiciel pour la salle du conseil municipal ont été réalisés 100% en régie municipale par l'agent technique en charge de l'informatique et par M. le Maire.

### Et du coup, qui s'occupe de la régie pendant la séance ?

Durant les séances du conseil municipal, il n'y a pas d'interventions extérieures et c'est bel et bien M. le Maire qui gère en direct la tenue de la séance, le power point affichant la note de synthèse ainsi que le son et les mouvements de caméras préprogrammés pour la diffusion vidéo.

## COMMUNIQUÉ PRÉFECTORAL

### ATTENTION AUX FAUX VENDEURS DE CALENDRIERS

**LES BONS RÉFLEXES**

**Je demande au vendeur sa carte professionnelle**

**Je vérifie la présence du logo officiel de l'institution sur le calendrier**

**Je ne laisse pas entrer un inconnu**

**Je signale toute personne suspecte ou comportement insistant au 17**

**J'alerte les personnes âgées ou isolées de mon entourage**

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

 @Place\_Revaux
 /ministere.interieur
 @ministere\_interieur
 www.interieur.gouv.fr

Depuis plusieurs jours, du démarchage abusif a été signalé sur le territoire. Les individus démarchent à domicile en prétextant vendre des calendriers.

QUE FAIRE POUR VOUS PRÉMUNIR  
DE CES FAUX VENDEURS DE CALENDRIER

### À savoir

- ✓ ne pas laisser entrer un inconnu à l'intérieur de votre domicile
- ✓ demander au vendeur sa carte professionnelle
- ✓ vérifier que le logo officiel de l'institution figure sur le calendrier
- ✓ signaler tout comportement suspect ou insistant en composant immédiatement le 17





## PROJET DE LA VOIE VERTE DANS LA COMBE DE CHAMPAGNIER



À CHAMPAGNIER comme ailleurs, la pratique du vélo continue de se développer pour des raisons de loisirs (VTT, vélo de route, balade) mais aussi et surtout pour des mobilités alternatives à la voiture individuelle, notamment celles liées au travail et aux services.

Cet essor important sur notre territoire est favorisé par le développement du Vélo à Assistance Électrique (VAE) et par la création d'infrastructures (pistes cyclables, stationnement sécurisé, etc.) dans les espaces urbains.

À contrario, l'absence d'aménagements cyclables sur le plateau et dans la Combe de CHAMPAGNIER est identifiée comme le principal frein à la pratique du vélo sur notre territoire. Au printemps 2019 déjà, une manifestation d'habitants et d'élus du plateau avait eu lieu entre EYBENS et CHAMPAGNIER pour demander la création d'une voie verte sur le plateau.

Dès 2020, la nouvelle municipalité a souhaité étendre le projet à la Combe de CHAMPAGNIER, considérant l'importance majeure de cet axe pour les mobilités du quotidien des habitants de CHAMPAGNIER et le fort enjeu de sécurisation d'une pratique déjà bien ancrée. La demande de la commune était alors la réalisation d'une piste cyclable séparée de la route départementale 64, (RD64) mais parallèle à cette dernière.

Grenoble-Alpes Métropole, qui assume seule la maîtrise d'ouvrage et le financement des projets d'aménagements cyclables en raison de ses compétences, a néanmoins privilégié l'étude d'un scénario de voie verte plus éloignée de la route, en cohérence avec les aménagements réalisés entre EYBENS et TAVERNOLLES.

Ce projet de voie verte du plateau et de la Combe de CHAMPAGNIER a donc été lancé tel quel en 2021, avec le soutien des communes concernées : BRIÉ-ET-ANGONNES, CHAMPAGNIER, ÉCHIROLLES, et JARRIE. Il a été inscrit dans le plan pluriannuel d'investissement de Grenoble-Alpes Métropole ainsi que dans les priorités métropolitaines de la politique cyclable pour le mandat 2020-2026.

C'est au cours de la phase d'étude préalable que les choses se sont compliquées, car après avoir avancé sur les problématiques foncières, les réglementations environnementales ont conduit Grenoble-Alpes Métropole à revoir le tracé à retenir, notamment dans la Combe de CHAMPAGNIER. Le projet a été réajusté pour se rapprocher de la voirie, conformément à la demande initiale de la commune. Cependant, cela implique de reprendre une longue phase d'étude, incluant la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et la mise à jour de la déclaration d'utilité publique.

La commune et les élus locaux restent aujourd'hui pleinement mobilisés pour accompagner Grenoble-Alpes Métropole dans la réalisation de cet aménagement dans les meilleurs délais, tout en demandant des aménagements transitoires pour résoudre les points critiques en termes de sécurité.



Le chemin reste néanmoins encore long et complexe, avec des perspectives de réalisation des travaux finaux fixées à 2028.

La mobilisation des usagers et des habitants est importante pour aider à faire avancer ce projet majeur pour CHAMPAGNIER et le plateau.





## RETOUR DU CENTRE DE LOISIRS EN SALLE FRATERNITÉ

Vous le savez probablement, le 4 septembre dernier, l'inspection académique a accordé "in extremis" à l'école Madeleine VATIN-PÉRIGNON l'ouverture d'une sixième classe pour l'année scolaire 2024/2025.

Cette ouverture est un soulagement pour l'équipe enseignante et une bonne nouvelle pour les élèves des classes de CM1, CM2 et ceux de CE1-CE2 qui bénéficient d'effectifs réduits et qui évitent d'avoir à mettre en place un triple niveau.

Cette sixième classe a été installée, comme en 2022-2023, dans la salle Fraternité, qui est particulièrement adaptée pour cela. Les CM1 et Romane IMBRUCHIA, nouvelle enseignante nommée sur ce poste, ont pu être installés dans un temps record grâce à la mobilisation précieuse des agents et élus de la collectivité.

Cette installation a nécessité de relocaliser le service animation (ex-enfance-jeunesse), qui avait élu domicile dans cette salle au début de l'été 2024, du côté de l'ancienne bibliothèque de l'espace des 4 Vents, qui accueille désormais, après des travaux de remise aux normes électriques début septembre, les enfants et les bureaux du service.

Pour que l'installation du service animation dans ces locaux soit optimale, la commune a fait procéder au percement d'une porte entre la salle Jonquille (ancienne bibliothèque) et la salle Bleuet (petite cantine). Le percement de cette porte n'étant pas compatible avec la présence d'enfants à proximité (poussière, bruit), ces travaux ont été programmés durant les congés scolaires, lorsque l'effectif permet un repli vers un autre bâtiment, en l'occurrence l'école et la salle Fraternité !

Cette porte, prévue dans le cadre du programme de rénovation de l'espace des 4 Vents, aura, au final, simplement été réalisée en avance de phase par rapport au reste des travaux, pour le bien des agents et des enfants dans la réalisation de cet aménagement dans les meilleurs délais, tout en demandant des aménagements transitoires pour résoudre les points critiques en termes de sécurité.



## CONTRÔLE DES POTEAUX INCENDIE OBLIGATOIRE

### POURQUOI LA MÉTROPOLE ME DEMANDE DE FAIRE CONTRÔLER LE POTEAU INCENDIE DANS MON ALLÉE ?

Les poteaux incendies aussi appelés Points d'Eau Incendie (PEI), font partie de la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI) qui englobe l'ensemble des installations fixes, publiques ou privées, qui servent à alimenter en eau les moyens de lutte contre l'incendie.

À CHAMPAGNIER, comme dans l'ensemble des 49 communes de la Métropole c'est Grenoble Alpes Métropole qui est compétente en matière de Défense extérieure contre l'incendie, pour autant, **cela ne remet pas en cause les devoirs des propriétaires riverains.**

### Qui fait quoi ?

Le Président de Grenoble-Alpes Métropole instaure le service public de la DECI ;

➤ Les services métropolitains assurent la maintenance et l'entretien des installations, et organisent les contrôles techniques tous les trois ans,

sur les PEI installés sur domaine public métropolitain (voiries et installations publiques..) ;

➤ Les propriétaires privés assurent la maintenance et l'entretien des installations, et organisent les contrôles techniques tous les trois ans, sur les PEI installés sur domaine privé (allée privée, enceinte industrielle..) ;

➤ Le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) est l'utilisateur de la DECI et apporte ses conseils techniques aux maires et exploitants.

### Vous avez un poteau incendie sur votre propriété ?

➤ Si un poteau incendie (ou autre point d'eau incendie) est localisé sur votre propriété et défend uniquement votre bien ou votre lotissement, vous êtes tenu de le maintenir en état, de l'entretenir et d'organiser son contrôle technique tous les trois ans.

➤ Des entreprises spécialisées sont compétentes pour vous permettre de remplir vos obligations.

➤ Pour rappel, l'utilisation d'une borne incendie sans autorisation est interdite, sous peine d'amende

➤ Pour toute demande de modification d'un point d'eau incendie ou pour signaler une perturbation sur un point d'eau incendie, adressez votre demande par mail à

✉ [deci@grenoblealpesmetropole.fr](mailto:deci@grenoblealpesmetropole.fr) ou appelez le ☎ 0 800 500 048

Pour en savoir plus, vous pouvez consulter le règlement départemental de défense contre l'incendie

Ainsi que l'arrêté relatif à la défense extérieure contre l'incendie

(sources : Grenoble-Alpes Métropole, 2024)





## RESTAURATION SCOLAIRE

Qui dit nouvelle année, dit ... nouveauté !



Pour réduire le gaspillage des déchets, une mesure simple est proposée dès **janvier 2025**, les serviettes jetables en papier seront remplacées par des **serviettes en coton réutilisables à la cantine**.

Un retour à une pratique d'antan, qui prend tout son sens quand chaque geste en faveur de l'écologie a son importance.

Un geste écologique qui vise à réduire les consommables jetables, préserver nos ressources en bois et sensibiliser les enfants aux pratiques éco-responsables.

Dès la rentrée de janvier, tous les élèves de l'école de CHAMPAGNIER prendront désormais leur repas, avec une **serviette en coton distribuée gratuitement à côté de l'assiette**. À l'année, ce seront donc environ 300 serviettes en coton qui seront utilisées en lieu et place des 20 000 essuie-mains en papier jetés chaque année. C'est l'équivalent d'un arbre par mois.

Toutes les serviettes utilisées dans la semaine seront lavées le mercredi après-midi par un agent du service. Les serviettes n'étant pas nominatives, elles seront changées à chaque repas pour les enfants de maternelle.

Les enfants des classes élémentaires accrocheront leur serviette à des crochets nominatifs. Elles seront systématiquement changées après le repas du mardi et bien sûr dès que le besoin s'en fait sentir.



## DES NOUVELLES DU SERVICE ANIMATION

### NOUVEAUTÉ AU SERVICE ANIMATION

#### Projet des boîtes à idée

Depuis le 14 novembre 2024, des boîtes à idées ont été installées dans le hall du gymnase, disponibles pendant le temps d'accueil du service animation.

Nous encourageons les participants à inscrire leur nom avec leur idée afin de pouvoir les contacter si des précisions sont nécessaires.

Ce dispositif vise à favoriser la participation des enfants et des parents dans la co-construction des activités et du cadre de vie du service.



Deux boîtes distinctes prévues

**Boîte verte** dédiée aux propositions visant à améliorer le règlement intérieur du service.

**Boîte bleue** est destinée à recueillir des suggestions pour de nouveaux projets, aménagements, sorties ou animations

### ACCUEIL PÉRISCOLAIRE DES MERCREDIS

#### Du 2 septembre au 18 octobre

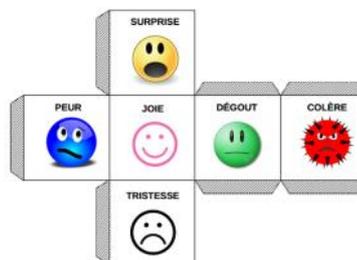
À la suite d'observations faites l'année précédente, il a été constaté une difficulté chez les enfants à gérer leurs émotions et leurs frustrations pendant les temps collectifs.

Le service animation a donc mis en place le programme « Émotion » pour aider les enfants à mieux comprendre et gérer leurs émotions. Il est essentiel de les accompagner dans cette démarche dès le plus jeune âge, surtout lorsqu'il s'agit d'apprendre à verbaliser ce qu'ils ressentent. Cela leur donne non seulement des outils pour mieux vivre en groupe, mais aussi pour mieux se comprendre eux-mêmes.

Il est intéressant de noter que le travail a débuté de manière douce et ludique, en utilisant des jeux et des moments d'échange, ce qui a permis aux enfants de s'impliquer de façon naturelle et sans pression.

Il a été observé une évolution dans leur capacité à exprimer leurs émotions de manière plus claire et ludique qui prouve à quel point cette approche est positive.

L'idée de renforcer ces acquis à travers des outils, des discours et des rituels qui ont été mis en place est excellente. Cela permet aux enfants de continuer à progresser et à intégrer ces habitudes de manière durable.





## RETOUR SUR LE CENTRE DE LOISIRS DES VACANCES D'AUTOMNE

### Sortie gourmande

Ça a été une idée fantastique d'allier plaisir et apprentissage autour de l'univers des sucreries, tout en mettant l'accent sur la santé bucco-dentaire et les apparences trompeuses.

La référence au conte d'*Hansel et Gretel* a été particulièrement pertinente (attention à ne pas se faire enlever par la sorcière!).

Valrhona est une référence en matière de chocolat haut de gamme et la visite a permis à la fois de découvrir le processus de fabrication du chocolat, les origines des cacaos, mais aussi les savoir-faire des chocolatiers. En combinant ces découvertes gustatives avec des messages sur l'importance d'une hygiène bucco-dentaire soignée, il est possible de montrer que le plaisir de manger des sucreries peut aussi rimer avec responsabilité.

Pour compléter cet objectif, il a été intéressant d'introduire des activités interactives, comme des ateliers sur la fabrication de chocolat, ou même des activités manuelles géantes (mâchoire), la cabane de la sorcière dans *Hansel et Gretel*.

Pour aller au bout de la sensibilisation bucco-dentaire, il a été mis en place un rituel de lavage de dents après le repas de midi.

En résumé, l'équipe d'animation a utilisé une manière ludique et éducative d'initier les enfants à l'importance de l'équilibre entre plaisir sucré et santé, tout en mettant en lumière les messages du conte.



### Halloween

Le jour d'Halloween, une sortie à GRENOBLE à la recherche des esprits a permis de combiner parfaitement l'aspect historique de la ville avec le côté mystérieux et amusant de la fête.

Les visites guidées à thème sont toujours une excellente manière de susciter la curiosité et l'imagination des enfants. Les activités interactives et les récits de légendes locales rendent l'expérience encore plus vivante et captivante pour les enfants. Partir à la recherche des esprits en explorant la ville, en écoutant des histoires de fantômes et en résolvant des énigmes a vraiment stimulé leur imagination tout en leur permettant d'apprendre.



### Lancement du gorille cacahuète

Les enfants ont découvert un petit jeu qui est à la fois original et très bien pensé pour encourager la bienveillance et la coopération entre les enfants.

L'idée et de prendre soin de quelqu'un en toute discrétion, tout en créant un lien de complicité et d'attention, c'est à la fois ludique et éducatif. En plus, du fait de devoir deviner qui était son "gorille" à la fin de la journée Le concept de "la cacahuète" comme personne à choyer et de "gorille" comme protecteur a créé une dynamique amusante, tout en renforçant les valeurs de respect et de solidarité. C'est aussi un moyen subtil d'encourager les enfants à développer de l'empathie, à être attentif aux autres et à cultiver des relations positives au sein du groupe.

Cela a permis aux enfants de vivre des moments de complicité et d'attention, tout en renforçant leur sens de la responsabilité et du jeu collectif.





## LA COMMISSION CULTURE

### LA COMMISSION CULTURE, SON RÔLE ET L'OUVERTURE À D'AUTRES MEMBRES

La commission extra-municipale Culture a été mise en place en 2020 avec le début du mandat.

Cette commission extra-municipale se réunit au moins 3 fois par an et est composée d'élus et d'habitants.

Elle a pour objectif de soutenir les projets et les actions culturelles portées par des associations ou par des habitants.

La municipalité souhaite favoriser l'accès à la culture aux habitants, inciter l'intérêt et créer un lien social.



Si vous êtes intéressés pour faire partie de la commission, faites-vous connaître en mairie  
 [mairie@champagnier.fr](mailto:mairie@champagnier.fr)



## DES NOUVELLES DE LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Lieu d'échange et de culture qui évolue avec les usagers, lecteurs ou non,  
 la bibliothèque est ouverte à toutes et à tous et c'est gratuit !  
 Osez passer la porte : toute l'équipe vous accueille et vous souhaite la bienvenue.

### Une loi pour les bibliothèques publiques depuis 2021 - Extrait :

« Les bibliothèques des collectivités territoriales ou de leurs groupements ont pour missions de garantir l'égal accès de tous à la culture, à l'information, à l'éducation, à la recherche, aux savoirs et aux loisirs ainsi que de favoriser le développement de la lecture ». *Loi n° 2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique, Article.*

L'histoire des bibliothèques publiques s'est enrichie d'un texte officiel qui précise le cadre législatif dans lequel s'inscrit leur action. Étape significative dans le soutien et le développement des bibliothèques publiques, cette loi réaffirme le rôle essentiel des bibliothèques dans la promotion de la culture et de la lecture publique comme un droit fondamental pour tous. Elle explicite également leurs missions et liste les moyens mis en œuvre pour les mener à bien.

### Le droit fondamental à l'accès à la culture et à la lecture

La loi souligne l'importance de garantir à chaque citoyen l'égal accès à « la culture, à l'information, à l'éducation, à la recherche, aux savoirs et aux loisirs ainsi que de favoriser le développement de la lecture ».

L'égal accès est à entendre au sens large : égalité territoriale, sociale, culturelle ou relative à divers handicaps, de manière à ce qu'aucune personne ne soit lésée.

La loi encourage ainsi les collectivités territoriales à développer des politiques culturelles inclusives, permettant à tous, sans distinction, de bénéficier des services offerts par les bibliothèques : livres adaptés, ressources numériques et accès internet, rendez-vous adaptés permettant à tous les publics de se rencontrer à la bibliothèque, etc.

L'égal accès de tous à la connaissance, à la pensée, à la culture et à l'information est un enjeu démocratique et social essentiel pour que chaque citoyen soit en mesure d'exercer ses droits démocratiques et de jouer un rôle actif dans la société.

### Les bibliothèques, lieux de médiation et d'échange

Le texte de loi souligne le rôle de médiation des bibliothèques en tant qu'espaces de rencontre, d'échange et de découverte. Les actions qu'elles mettent en place - rencontres, conférences, projections, spectacles, heures du conte, ateliers, etc. - sont pensées pour stimuler l'intérêt pour la lecture et la culture, pour favoriser les échanges entre usagers et développer le lien social.

Les habitants sont aussi invités à participer à la vie de leur bibliothèque, à partager leurs savoirs.

Par ailleurs, les bibliothèques sont désormais reconnues comme des services permettant de la détente et du divertissement.

Elles contribuent à la dynamisation de la vie culturelle locale et sociale de leur commune.

En somme, cette loi renforce le statut des bibliothèques comme des acteurs incontournables du paysage culturel français, engagés dans la promotion de la lecture publique et l'accès à la culture pour tous.

Les bibliothèques, par leurs missions variées, continuent d'être des lieux de vie, d'échanges et de découvertes, essentiels à la cohésion sociale et à l'enrichissement personnel.

Le texte de loi est à retrouver en ligne dans son intégralité : [legifrance.gouv.fr](http://legifrance.gouv.fr)

Les informations présentées ci-dessus n'abordent que partiellement le texte de loi n° 2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique.





## LA BIBLIOTHÈQUE DU LACA ... SUITE

### Retour sur la Fête de la Science – 12 octobre



Une trentaine d'enfants et leurs parents et grands-parents étaient au rendez-vous de l'heure du conte. Anne, Marie et Laetitia ont glissé dans toutes ces oreilles des histoires captivantes aux illustrations colorées qui nous parlent de l'importance de l'eau et de la préservation de nos océans.

Le samedi 12 octobre dernier, la bibliothèque municipale et le service Animation de la commune de CHAMPAGNIER ont organisé un parcours ludique sur la place du Laca et devant la bibliothèque pour découvrir «L'archipel des savoirs». Les participants venus en famille ont déambulé d'île en île sur le thème de l'eau.



### ÉVÈNEMENTS À VENIR

#### Samedi 7 décembre - 10h15

##### CAFÉ LIVRES



Que vous soyez passionnés de littérature ou non, que vous ayez envie de partager vos coups de cœur ou simplement de découvrir livres et auteurs, le Café livres vous attend dans un espace propice à l'échange et à la découverte avec un thé, un café ou une tisane.



#### Samedi 14 décembre - 17h

##### L'HEURE DU CONTE DE NOËL

À l'occasion de la fête du village, la bibliothèque se joint à la féerie de Noël avec des histoires pour faire patienter les enfants à partir de 3 ans.



### COORDONNÉES

4 allée du Lavoir 38800 CHAMPAGNIER

☎ 04 76 71 02 23 - ✉ [bibliotheque@champagnier.fr](mailto:bibliotheque@champagnier.fr)

#### PÉRIODE SCOLAIRE

Mardi 16h-19h  
Mercredi 10h-12h & 15h-19h  
Vendredi 16h-19h  
Samedi 10h-13h

#### PÉRIODE DES CONGÉS SCOLAIRES

Mercredi 15h-19h  
Vendredi 16h30-19h

#### FERMETURES ANNUELLES

Pour les vacances de Noël  
et les 3 premières semaines d'août





## COMMÉMORATION DU 11 NOVEMBRE



Afin d'honorer la mémoire des soldats morts pour la France, une cinquantaine de Champagnards de tous les âges étaient réunis devant le monument aux morts ce lundi 11 novembre, jour de mémoire pour tous les morts pour la France et aussi la mémoire d'un jour, celui de l'Armistice de 1918 qui mit fin aux combats de la Première Guerre mondiale.



Après le traditionnel discours du maire et la lecture du texte des ministres, la dépose d'une gerbe au pied du monument aux morts, une minute de silence et la Marseillaise chantée en chœur, tous les participants ont partagé le verre de l'amitié offert par la mairie.



## | C.C.A.S. |



**Jeudi 19 décembre** prochain, à 15h à l'Espace des 4 Vents, le CCAS a convié les Aînés (de 70 ans à 100 ans) du village au traditionnel goûter de Noël.

À cette occasion, un cadeau, composé d'une valisette isotherme gourmande et de l'Almanach Dauphinois, leur sera remis.

Les personnes ne pouvant pas se déplacer ce jour là sont invités à venir en mairie avant le 30 décembre le récupérer.

## NOUVEAUTÉ : LA COMMUNE PROPOSE UNE MUTUELLE COMMUNALE



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) vient de nouer un partenariat avec la mutuelle « **ENTRENOUS** », mutuelle iséro-savojarde de proximité, dont le siège social est basé à CHAMBÉRY.

Cet organisme à but non lucratif a pour mission de garantir à ses adhérents l'accès à une protection sociale complémentaire de qualité, pour une prise en charge optimale de leurs frais de santé.

Grâce à ce partenariat, les habitants de CHAMPAGNIER, ainsi que les personnes qui justifient d'une activité professionnelle sur la commune, pourront accéder à des offres de complémentaire santé attractives, sans questionnaire médical.

Un large choix sera proposé, parmi 7 niveaux de garantie, à tarifs maîtrisés. Les garanties sont modulables au sein d'un même foyer, sans aucune limite d'âge.

En synthèse, l'offre « Mutualiste » en complémentaire Santé Mutuelle Communale de la mutuelle **ENTRENOUS** s'adresse indifféremment à tous les 0-99 ans, qu'ils soient jeunes (avec ou sans emploi), étudiants, en couple, célibataires, familles ou seniors ; ainsi qu'à tous les travailleurs non-salariés : agriculteurs, artisans, commerçants, professions libérales, auto-entrepreneurs ...

### À savoir

Réunion d'informations grand public

**le mardi 14 janvier 2025  
à 18h**

**à la Mairie de CHAMPAGNIER**

*Venez nombreux les rencontrer !*

### En savoir +

Des permanences seront organisées par la mutuelle **Entrenous**

**les vendredis matin  
de 9h à 12h,  
à la Mairie de CHAMPAGNIER  
à partir du 17 janvier 2025**

Pour vous renseigner et prendre rendez-vous, merci d'appeler

**☎ 09.69.39.73.38**





## LISTE ENSEMBLE POUR L'AVENIR DE CHAMPAGNIER

Bonjour,  
 Cette année 2024 est pratiquement finie : énormément d'événements sportifs, euro de football, jeux olympiques etc... qui nous ont apporté de la joie.  
 En revanche sur le plan local, un grand plan social est prévu à l'usine de Vencorex à Pont de Claix. Il y a énormément de sous-traitants qui travaillent pour cette entreprise.  
 Pensée aux Champagnards qui sont impactés par ce plan .  
 Notre village a vécu cette période noire en 2006, quand notre usine Enichem a fermée ; il a fallu attendre 13 ans pour avoir de nouvelles activités industrielles. Ce sont souvent ces grosses entreprises qui financent les projets des communes avec leurs taxes. C'est pour cela que nos chères communes doivent faire attention aux deniers publics.  
 Bientôt nos belles montagnes vont être recouvertes d'un magnifique manteau blanc et Noël arrive à grand pas, c'est le moment de profiter de sa famille et de ses amis.  
 Pour 2025, souhaitons nous, moins de faits divers pour notre agglomération grenobloise.  
 Je vous souhaite à toutes et à tous de belles fêtes de fin d'année.  
 À bientôt.  
**Hubert COLLAVET**, élu de la liste *Ensemble pour l'avenir de Champagnier*

## LISTE CHAMPAGNIER EN COMMUN

Ce vendredi 18 octobre, la commune de Champagnier a franchi une étape décisive dans sa transition énergétique avec l'inauguration de la nouvelle chaufferie bois-énergie de l'espace des 4 Vents. Ce bâtiment au cœur de la vie du village réduit ainsi de façon significative son empreinte carbone en remplaçant une ancienne chaudière au fioul par deux chaudières bois modernes et écologiques.  
 Cette transformation permettra d'économiser chaque année près de 49 tonnes de CO<sub>2</sub> et environ 20 000 € en coûts énergétiques, en plus des gains futurs avec l'isolation thermique du bâtiment.  
 Ce projet est le fruit de plusieurs années de travail et de collaborations fructueuses entre la municipalité, le bureau d'études COTIB, l'agence locale SPL ALEC, et plusieurs entreprises locales dont Lansard Energie. L'investissement total s'élève à 314 000 € et est financé à 51 % par des subventions publiques : l'État, l'ADEME, la Banque des Territoires, le Département de l'Isère et Grenoble Alpes Métropole ont répondu présents pour soutenir cette initiative.  
 Par cette action, Champagnier montre qu'une petite commune peut mettre en œuvre des projets d'ampleur en matière de transition énergétique, économiquement vertueux, dès lors qu'elle sait piloter des projets multi-acteurs et travailler avec méthode, persévérance et pugnacité. Cette nouvelle étape démontre ainsi notre résolution à traiter les problématiques de fond et notre expérience acquise pour conduire ces projets utiles à la vie de notre village.  
**Pascal SOUCHE**, 1<sup>er</sup> adjoint et **Florent CHOLAT**, Maire de Champagnier pour la liste *Champagnier en Commun*





## PASS CULTURE

LE PASS CULTURE EST LA 1ÈRE APPLICATION CULTURELLE DES JEUNES DE 15 À 20 ANS DESTINÉE À PROPOSER UNE MULTITUDE D'OFFRES CULTURELLES ET EXPÉRIENCES UNIQUES PROCHE DE LA COMMUNE



### Une part individuelle

#### Tu as entre 15 et 18 ans ?

Tu peux profiter d'un crédit à travers l'application Pass Culture pour accéder de façon autonome à toutes tes envies de culture.

Petit bonus : grâce à l'offre duo, tu peux inviter ta famille ou tes amis à partager des découvertes culturelles !

### Une part collective

#### Tu es collégien ou lycéen ?

La part collective est attribuée aux collèges et aux lycées pour les élèves de la 6e à la terminale. Elle est destinée à financer des activités d'éducation artistique et culturelle (EAC) dans le cadre scolaire.

Le Pass Culture donne accès à une variété d'activités et offres culturelles :

- ▣ Événements live Concerts, spectacles, festivals, séances de cinéma...
- ▣ Cours et ateliers Musique, danse, peinture et bien d'autres !
- ▣ Biens culturels : livres, BD, CD, disques vinyles, instruments de musique...
- ▣ Visites de musées et expositions Accès à des expositions et collections permanentes.
- ▣ Services numériques ebooks, abonnements à la presse en ligne, abonnements aux plateformes de streaming...

### À savoir

#### LIEUX CULTURELS PRÈS DE CHEZ TOI DANS LE SUD-GRENOBLOIS

##### Cinéma de VIZILLE : LCA Le Jeu de Paume

<https://www.cinevizille.fr/>

Les Cinémas Associés gèrent entre autres les écrans de la salle du Jeu de Paume de VIZILLE. La première vocation de LCA (une association) est de proposer dans les meilleures conditions possibles toutes les cinématographies.

LCA propose plusieurs festivals comme le festival du film pour enfants (vacances de la Toussaint) et le festival Les Animés.

Le jeu de Paume propose également des spectacles :

<https://www.sortiravizille.com/>

La commune de CHAMPAGNIER donne chaque année une subvention.

##### Salle Navarre à CHAMP SUR DRAC

<https://www.espaceculturelnavarre.fr/>

Tout au long de l'année, l'Espace Culturel Navarre accueille de nombreux artistes et organise divers événements culturels et festifs.

Une programmation riche et variée est proposée afin de garantir un accès ludique à la culture. Petits et grands sont invités à découvrir et apprécier différentes formes d'art.

## RETOUR EN IMAGES

### 12 OCTOBRE / ATELIER COLLAGE « ENSEMBLE, FAISONS DES VAGUES »



Dans le cadre de la Fête de la Science dont le thème au niveau national était « l'eau », un atelier d'arts plastiques a été proposé par la MJC, financé par la commune de CHAMPAGNIER et animé par Brigitte TESSIER le samedi 12 octobre 2024.

Les participants ont été invités à réaliser ensemble, en à peine 1h1/2, une vague en collage de 10 mètres de long. Un peu plus d'une quinzaine de personnes (enfants et adultes) ont créé dans une ambiance joyeuse et collaborative un travail d'une exceptionnelle originalité. Nous tenons à les en féliciter chaleureusement.

Ce collage est exposé au gymnase des 4 Vents à partir du vendredi 22 Novembre 2024.

N'hésitez-pas à venir l'admirer !





## MANIFESTATIONS À VENIR

### VENDREDI 29 NOVEMBRE / SOIRÉE JEUX DE SOCIÉTÉ AU CAFÉ ASSOCIATIF



19h30 à 22h30 - Salle du conseil municipal de la mairie

Le café associatif « Le Coup de Vent » invite petits et grands pour une soirée jeux de sociétés. Entrée libre

Venez découvrir de nouveaux jeux de société avec l'aide d'animateurs bénévoles !



### VENDREDI 13 DÉCEMBRE / CONCERT DE NOËL

19h30 - Église de CHAMPAGNIER



Comme chaque année, la MJC de CHAMPAGNIER vous invite à l'Église pour un concert de chants de Noël donné par Jean-Marc FOURMON et ses invités à 19h30.

Entrée libre et gratuite.

À l'issue du concert, le café associatif « le Coup de Vent » sera ouvert et vous attend dans la salle du conseil municipal à la Mairie à partir de 21h30.

Venez nombreux !



### SAMEDI 14 DÉCEMBRE / FÊTE DE NOËL

**Noël approche à grands pas, il va être temps d'ouvrir les festivités... et les agendas !**

Les associations de CHAMPAGNIER (l'ACCA, le Four de la Magnanerie, la MJC, le RIA, le Sou des Écoles) et la commune vous invitent sur la Place du Laca le samedi 14 décembre pour la Fête de Noël.

Les enfants ouvriront le bal juste à côté, à la Bibliothèque (4 allée du Lavoir) où une lecture de contes leur sera proposée par les bibliothécaires bénévoles entre 17h et 17h30 (35 places) avant de pouvoir prendre un chocolat chaud en compagnie du Père Noël.

Les adultes pourront se retrouver à partir de 18h sur la Place pour prendre l'apéritif ou prolonger la convivialité autour des plats proposés dans leurs différents stands par les associations.

En cas de mauvais temps, la lecture de contes sera maintenue à la Bibliothèque, les agapes auront, elles, bien lieu à l'Espace des 4 Vents.

#### Au menu des papilles

- Terrine de chevreuil, vin rouge proposés par l'ACCA,
- Bar à boissons chaudes : jus de pomme, vin, tisane de Noël et marrons grillés proposés par Le Four de la Magnanerie
- Hot dog, soupe de saison, clémentines et soft drinks proposés par la MJC
- Huîtres, crevettes, vin blanc proposés par le RIA
- Crêpes et bières proposées par le Sou des écoles

Champagnier

# Fête de Noël

Rejoignez les festivités du village

VENDREDI	DÉCEMBRE <b>13</b> 2024	EGLISE ET MAIRIE
19H30 - CONCERT DE NOËL À L'EGLISE		
DE 21H30 À 23H30 - SOIRÉE DE NOËL PAR "LE COUP DE VENT" À LA MAIRIE		
SAMEDI	DÉCEMBRE <b>14</b> 2024	PLACE DU LACA
17H - LECTURE DE CONTES À LA BIBLIOTHÈQUE DU LACA		
18H - PETITE RESTAURATION VARIÉE ET FESTIVE AVEC BOISSONS DIVERSES		

Ho Ho Ho!

AVEC LE CONCOURS DES ASSOCIATIONS : RIA, FOUR DE LA MAGNANERIE, SOU DES ECOLES, ACCA, ET LA MJC



## PERMANENCES ARCHITECTURALES

### VOUS AVEZ UN PROJET DE CONSTRUCTION OU D'AMÉNAGEMENT ?

L'architecte conseil vous renseignera sur les règlements d'urbanisme à respecter et vous conseillera sur l'intégration paysagère de votre projet.

Si vous êtes intéressés, prenez rendez-vous auprès de la Métro : Mme Ludivine CICERELLO

☎ 04 85 59 84 87 ✉ [ludivine.cicerello@grenoblealpesmetropole.fr](mailto:ludivine.cicerello@grenoblealpesmetropole.fr)



## LES BORNES DE COLLECTE TEXTILE : QUE DEVIENNENT VOS VÊTEMENTS

Elles ornent les coins de rue et les parkings, blanches et jaunes, remplies de vêtements, chaussures, sacs et linge de maison déposés par vos soins : ce sont les 100 bornes textile déployées dans 39 communes de la Métropole.

Deux fois par semaine, le camion d'Emmaüs, l'un des quatre acteurs en charge de la collecte et de la valorisation du textile sur le territoire, fait le tour des bornes de son périmètre.

Aujourd'hui, ce sont 600 kilos de textile qui arrivent à l'atelier Lucie COUTAZ, à ÉCHIROLLES. Dans ce hangar de 800 m<sup>2</sup> qui a vu le jour il y a juste un an avec le soutien de la Métropole, les 16 salariés trient, rangent et étiquettent.

60 % des textiles sont revendus

Quatre rangs de tri quadrillent le lieu. D'abord les articles en bon état, destinés à la revente locale, sont divisés en sous-catégories (homme, femme, bébé, hiver, été, haut, bas, etc.), avant d'être orientés chaque jour dans les boutiques Emmaüs du territoire, où 6 tonnes de textile sont vendues à petit prix, chaque mois.

« On collecte du brut, on garde le meilleur que l'on commercialise et le reste va en plateforme de surtri », explique Jean-Pierre POLIDORI, le directeur d'Emmaüs Grenoble.

La Remise, Tri-Vallées et Le Relais sont les trois autres partenaires de la Métropole qui, de la même façon qu'Emmaüs, récupèrent les collectes des bornes textile, revendent une partie en boutiques de seconde main sur le territoire métropolitain ou régional, et redirigent le reste dans des centres de tri.

Ceux-ci sont tous situés en région Auvergne-Rhône-Alpes et orientent le textile vers d'autres filières de seconde main, en partenariat avec les associations (Secours Populaire, Secours Catholique, Croix-Rouge, etc.). Sur la totalité de la collecte des bornes textile, 60 % des vêtements sont donc revendus en l'état.

Recyclage ou combustible : pas de gâchis

Pour les textiles trop usés ou abîmés, direction le recyclage ! 30 % du textile récolté en borne est recyclé pour créer de nouvelles matières premières, comme du fil ou de l'isolant thermique ; il peut aussi créer de nouveaux objets comme des accessoires de sport ; ou encore être broyé pour servir à la fabrication de différents produits comme le sol des terrains de sport par exemple. La partie non revendable et non recyclable restante (10 %) sera incinérée pour produire du chauffage.

(sources : Grenoble Alpes Métropole, 2024)



L'Atelier Lucie COUTAZ traite localement plus de 450 tonnes de textile par an et fournit une activité à 16 personnes. © Lara Balais / Grenoble Alpes Métropole

### Bornes : tout y va !

#### Quoi ?

Vêtements et sous-vêtements, foulards, bonnets, linge de maison, chaussures...

#### En quel état ?

Bon état, abîmés, ou même déchirés. Sauf s'ils sont mouillés ou souillés (produits chimiques, graisse, terre, peinture...) car cela pourrait générer de la moisissure.

#### Comment les déposer ?

Rassemblés dans un sac fermé pour pouvoir les transporter sans les salir, et les chaussures doivent être liées par paire.

#### Où ?

Dans l'une des 100 bornes de tri du textile présente sur l'espace public dans 39 communes de la métropole grenobloise.

#### Où acheter des textiles d'occasion ?

Consultez la carte des lieux de vente de seconde main sur :



[grenoblealpesmetropole.fr/reemploi](http://grenoblealpesmetropole.fr/reemploi)

## COMMUNIQUÉ DE M TAG

L'horaire du transport scolaire **Sacado 185** au départ de la Place du Laca est modifié comme suit :

**Matin Sacado 185-01**  
course du matin avancée de 5mn au départ soit **7h05** au lieu de **7h10**

#### Soir Sacado 185-02

Arrêt supprimé à l'arrêt les Simianes  
Les élèves doivent descendre au Thévenet





## CARTE D'IDENTITÉ ET PASSEPORT

Les demandes de création ou de renouvellement de carte d'identité et de passeport ne se font plus à la mairie de Champagnier.

Pour faire un passeport ou une carte d'identité, il faut s'adresser à une mairie équipée en présentant les documents nécessaires. Les documents dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement. Vous pouvez faire une pré-demande sur le site [ants.gouv.fr](https://ants.gouv.fr). Le délai pour faire le passeport dépend de la période et du lieu.

Renseignements sur [www.isere.gouv.fr](https://www.isere.gouv.fr) rubrique Démarches



## INSCRIPTIONS SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Vous venez de vous installer sur la commune ? Pensez à vous inscrire sur les listes électorales. Se munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domiciliation dans la commune de moins de 3 mois.

Possibilité de vous inscrire en ligne sur

[www.service-public.fr](https://www.service-public.fr)

Pensez à signaler en mairie tout changement d'adresse, même intra communal, pour la mise à jour des listes électorales.



## LÉGALISATION DE SIGNATURE

Il est nécessaire de prendre rendez-vous et de se munir de la pièce à légaliser (avec la traduction si nécessaire), une pièce d'identité sur laquelle figure votre signature et un justificatif de domicile. L'authentification de la signature se fait obligatoirement en présence de l'intéressé qui doit signer devant l'officier d'état civil. La démarche est gratuite en mairie.



## RECONNAISSANCE D'UN ENFANT

La reconnaissance est une démarche volontaire ayant pour but d'établir la filiation d'un enfant né ou à naître lorsque les parents ne sont pas mariés ensemble. Elle se caractérise par la signature d'un acte authentique devant l'officier d'état civil. Elle peut se faire à tout moment de la grossesse.

Il est nécessaire de prendre rendez-vous en mairie.



## RECENSEMENT CITOYEN

C'est une démarche obligatoire qui concerne toute personne, garçon ou fille, de nationalité française, et doit se faire dans les 3 mois qui suivent le 16<sup>e</sup> anniversaire. La démarche doit être faite sur rendez-vous à la mairie du domicile ou en ligne sur [www.service-public.fr](https://www.service-public.fr), soit par une personne qui détient l'autorité parentale soit par le jeune lui-même.

Se munir d'une pièce d'identité, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et du livret de famille.



## ACTES ADMINISTRATIFS

Vous pouvez consulter toutes les délibérations, les décisions et les arrêtés pris depuis juillet 2021 sur le site Internet de la mairie [www.champagnier.fr](https://www.champagnier.fr), dans la rubrique Mairie > Publication des actes administratifs.



## COMMUNICATION

Pour être plus et mieux informé, rendez-vous sur le site [www.champagnier.fr](https://www.champagnier.fr) et sur l'application mobile Illiwap (station Champagnier).



## BON VOISINAGE

Les travaux de bricolage et de jardinage ne sont autorisés aux particuliers qu'aux horaires suivants :

- les jours ouvrables : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30 ;
- les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- les dimanches et jours fériés, de 10h à 12h.



## TAILLE DES HAIES

La taille des haies est interdite sur toute la commune du 1<sup>er</sup> avril au 31 juillet.



## BROYAGE DES DÉCHETS VERTS

- Prêt du broyeur : réservation sur le site de la Métro <https://bit.ly/46bY7pr>
- Plateforme de broyage terrain de Croix Vieille : accessible du 1<sup>er</sup> août au 31 mars sur demande en mairie



## DÉCHETS

Ramassage des poubelles (bacs gris) : lundi Déchèterie la plus proche : 43 avenue du Maquis de l'Oisans Pont-de-Claix

Collecte des encombrants sur rdv : 0 800 500 027  
Commande de poubelles, composteurs, lombricomposteurs : [www.grenoblealpesmetropole.fr](https://www.grenoblealpesmetropole.fr)



## TRANSPORTS

- Ligne Flexo 66  
Jarrie Clos Jouvin – Échirrolles La Rampe centre-ville  
Arrêts : Place du Laca / Pied de la Combe
- Ligne Flexo 71  
Jarrie gare – Champagnier Place du Laca  
AlloTag : 04 38 70 38 70  
[www.tag.fr](https://www.tag.fr)



## SERVICE DE L'EAU

Eau (problèmes techniques / facturation, etc.) :  
04 85 59 50 00  
Assainissement : 0 800 500 048  
Interventions urgentes (soirs et week-ends) :  
04 76 98 24 27



## VOIRIE

Tél. : 0 800 500 027





## MAIRIE

Place de l'Église - Tél. 04 76 98 08 83  
 Ouverture le lundi de 13h30 à 17h30, le mercredi de 9h à 12h  
 et de 13h30 à 17h30, le vendredi de 9h à 12h.  
[www.champagnier.fr](http://www.champagnier.fr) - [mairie@champagnier.fr](mailto:mairie@champagnier.fr)  
 Application mobile Iliwap

## BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

4 allée du Lavoir - Tél. 04 76 71 02 23  
 Période scolaire : ouverture le mardi de 16h à 19h, le  
 mercredi de 10h à 12h et de 15h à 19h, le vendredi de 16h30  
 à 19h et le samedi de 10h à 13h  
 Vacances scolaires: ouverture le mercredi de 15h à 19h et le  
 vendredi de 16h30 à 19h.  
[www.bibliotheque-champagnier.fr](http://www.bibliotheque-champagnier.fr)  
[bibliotheque@champagnier.fr](mailto:bibliotheque@champagnier.fr)

## SERVICE URBANISME

Sur rendez-vous  
 Tél. 04 76 98 86 99 / [urbanisme@champagnier.fr](mailto:urbanisme@champagnier.fr)

## PERMANENCES MAIRE / ÉLUS

Sur rendez-vous  
 Tél. 04 76 98 08 83

## POLICE MUNICIPALE PLURI COMMUNALE

Tél. 06 01 81 03 13  
[policepluricommunale.jccb@gmail.com](mailto:policepluricommunale.jccb@gmail.com)

## SERVICE ANIMATION (PÉRISCOLAIRE / CENTRE DE LOISIRS)

Espace des 4 Vents, chemin du Gal - Tél. 04 76 40 54 57  
[enfance.jeunesse@champagnier.fr](mailto:enfance.jeunesse@champagnier.fr)

## SERVICE ANIMATION (ADULTE)

Tél. 06 12 89 18 88  
[d.franitch@champagnier.fr](mailto:d.franitch@champagnier.fr)

## SICCE (ACCUEIL DU JEUNE ENFANT)

Tél. 04.76.78.89.09 (touche 1)  
[guichetunique@lesicce.fr](mailto:guichetunique@lesicce.fr)

## GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

1 place André Malraux 38000 Grenoble - Tél. 04 76 59 59 59  
 Ouverture du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30  
 et de 13h30 à 17h

# | AGENDA |

## DÉCEMBRE

**Samedi 7 décembre** - 10h15 / Bibliothèque

Café Livres

**Lundi 9 décembre** - 19h / Mairie

Réunion du conseil municipal

**Vendredi 13 décembre** - 20h / Eglise

Concert de Noël

**Vendredi 13 décembre** - 21h30 / Mairie

Café associatif « le Coup de Vent »

**Samedi 14 décembre** - 18h / Place du Laca

Fête de Noël

**Judi 19 décembre** - 15h / Espace des 4 Vents

Goûter des anciens

**Samedi 21 décembre** - Espace des 4 Vents

Solifête

## JANVIER

**Samedi 11 janvier** - Espace des 4 Vents

Vœux de la municipalité

**Mardi 14 janvier** - 18h / Mairie

Réunion d'information mutuelle communale

**Vendredi 17 janvier** - 9h à 12h / Mairie

Permanence mutuelle communale



Journal municipal d'informations / Écho Champagnard

Dépôt légal : NOVEMBRE 2024

Réalisation, impression et distribution : commune de CHAMPAGNIER - 38800 Place de l'Église

Directeur de la publication Florent CHOLAT, Maire

Comité de rédaction : Florent CHOLAT, Hervé ALOTTO, Elise BRALET, Jean-Paul JULIEN,

Perrine CHABOUD-CROUSAZ, Laetitia DU ROSIER, Véronique REVOL

Crédit photos : Images FREEPIK, Florent CHOLAT, Hervé ALOTTO Elise BRALET, LA MÉTRO

Réalisé sur papier certifié FSC 100% » - Tirage 670 exemplaires





## FAITES DU SPORT



Nous revoilà partis pour la 22<sup>ème</sup> Faites du Sport BRIÉ, JARRIE, CHAMPAGNIER.

Retenez bien les dates du samedi 14 et dimanche 15 juin 2025  
samedi à JARRIE et dimanche à CHAMPAGNIER

Faites du Sport est synonyme d'un weekend de sport (15 sports différents) avec des équipes de 14 à 16 personnes. Faites votre équipe et pré-inscrivez-vous dès maintenant.

Vous pouvez visionner la vidéo de l'édition 2024.  
<https://www.youtube.com/watch?v=We0eHftYXPg>



### PRÉINSCRIPTIONS JUSQU'À FIN DÉCEMBRE

✉ [faitesdusport.brie@gmail.com](mailto:faitesdusport.brie@gmail.com)

Fournir le nom de l'équipe, le nom du capitaine ainsi que son numéro de téléphone.

Pour plus d'info: ☎ 06 24 96 06 39

### À savoir

#### TARIFS

Inscription adulte : 42 €  
Inscription - 18 ans : 35 €

Inscription adulte : 52 €  
Inscription - 18 ans : 45 €  
1 Tee-Shirt à la couleur de l'équipe

#### COMPRIS DANS L'INSCRIPTION

Matériel pour la pratique des sports (sauf VTT)  
Boissons, Café et croissants le samedi matin  
Café toute la journée  
Repas + apéritif soirée  
et remise des prix

## CONCERT QUEEN

### "QUEEN ALIVE"

#### UN CONCERT QUI FERA DATE À CHAMPAGNIER

Comme nous l'avions annoncé dans un précédent article, le retour de Patchwork Tribute sur une scène de l'agglomération grenobloise était très attendu.

C'est donc à guichet fermé que leur concert Queen Alive s'est ouvert ce samedi 16 novembre à CHAMPAGNIER.

À 20 heures précise, Laurent (basse), Thierry (guitare), William (batterie) et Marc (chant) sont entrés en scène vêtus des costumes que l'on avait l'habitude de voir sur Freddy Mercury et ses musiciens.

Pendant plus d'une heure trente, bien soutenus par la technique (merci à Nico, Jean-Michel, Flavian, Nicolas, et Dougi), ils ont égrené avec une grande précision (tant sur le plan musical que scénique) les tubes les plus connus de ce groupe tels que "We will rock you", "Bohemian rhapsody", "Radio gaga", "A kind of magic" ... en terminant leur show par une interprétation magistrale de "We are the champions" en chœur avec le public. Les spectateurs, très réactifs, ont de leur côté grandement participé à la réussite de cette soirée. Les visages souriants croisés à la sortie du concert et les remerciements adressés aux organisateurs témoignent de leur satisfaction.

L'organisation d'un tel événement a été rendue possible grâce à l'engagement des trente cinq bénévoles, à la participation de la ville d'Échirolles (son service propre-urbaire et festivités ainsi que la régie de quartier Propulse qui est une association d'insertion de jeunes) pour le prêt de 330 chaises et leur transport jusqu'au gymnase. Qu'ils en soient ici remerciés.

Les spectateurs, très réactifs, ont de leur côté grandement participé à la réussite de cette soirée. Les visages souriants croisés à la sortie du concert et les remerciements adressés aux organisateurs témoignent de leur satisfaction.



Soutenus activement par la municipalité de CHAMPAGNIER, la MJC, le RIA et le Sou des Ecoles sont prêts à poursuivre l'aventure...en 2025 ou 2026 en fonction des travaux de rénovation de l'espace des 4 Vents.





LE SICCE ET LA COMMUNE DE CHAMPAGNIER

Le Syndicat Intercommunal de Coopération et des Compétences Enfances (SICCE) offre des services pour la Petite Enfance et la Parentalité. **C'est également un projet Social de Territoire pour le développement des services aux familles sur le territoire couvrant 15 communes dont CHAMPAGNIER.**

**Le Guichet Unique** est à votre disposition pour vous renseigner, vous guider et vous accompagner dans votre recherche d'un mode d'accueil individuel ou collectif.

En effet, le territoire du pays vizillois compte **5 établissements d'accueil du jeune enfant (crèches)**, **3 micro-crèches** pour permettre aux familles de concilier vie familiale et professionnelle mais aussi pour offrir un espace d'éveil et de socialisation pour tous les enfants, que leurs parents travaillent ou non.

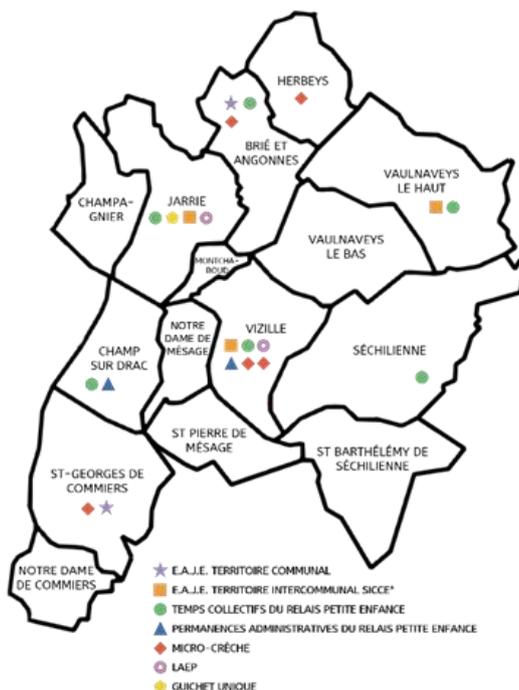
Le territoire compte environ **130 assistants maternels** répartis sur l'ensemble des communes. **Le Relais Petite Enfance** est un service d'information, d'échange et de soutien pour les parents de jeunes enfants, assistant(e) maternel(le) ou garde à domicile.

« **Bleu-citron** », **lieu d'Accueil Enfant-Parents** est quant à lui un espace d'écoute et d'échanges où les parents peuvent se rencontrer, se détendre et faire une pause. Les enfants peuvent jouer et appréhender la vie en petit groupe et la socialisation avant l'école.

**Le SICCE est ainsi le service de référence pour la Petite Enfance et la Parentalité.**

Par la signature de la **Convention Territoriale Globale** avec la Caisse d'Allocation Familiale et le département, le SICCE élargit ses compétences vers une politique au service des populations. Cette Convention Territoriale Globale invite les acteurs à construire un **Projet Social de Territoire**. Ainsi, le SICCE souhaite favoriser le **développement et l'adaptation des équipements pour l'ensemble des services aux familles concernant la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et la parentalité.**

Le SICCE est un syndicat administré d'un élu titulaire et un élu suppléant par commune. Il est présidé par M. Raphaël GUERRERO, maire de JARRIE, la 1ère Vice-Présidente est Mme Catherine TROTON, maire de VIZILLE. En ce qui concerne notre commune, l'élu titulaire est M. Hervé ALOTTO et l'élue suppléante est Mme Christine Cavarretta.



**SICCE**  
100 montée de la Creuse, JARRIE  
☎ 04 76 78 89 09

Retrouvez toutes les informations sur le site web du SICCE  
<https://lesicce.fr>

